



Communiqué de presse

C'est à 5 ans et 10 mois que les enfants commencent à utiliser internet et 46% d'entre eux sont équipés d'un smartphone avant leurs 10 ans.

Paris, 22 mars 2023

Comment les nouveaux parents, "digital natives", se conduisent face aux premiers pas de leur enfant sur Internet ? C'est ce que révèle l'étude réalisée par Toluna-Harris Interactive pour l'Association e-Enfance/3018 avec le soutien de Google, menée auprès de parents d'enfants de 6 à 10 ans et d'enfants de cette tranche d'âge. Les enfants découvrent Internet avec leurs parents avant leurs 6 ans, et naviguent seuls à 6 ans et 10 mois. Si la nouvelle génération de parents qui a grandi avec Internet déclare maîtriser l'usage que leur enfant en fait, 60% d'entre eux et plus de 80% des enfants interrogés ressentent de l'inquiétude. Parents, comme enfants sont en quête de solutions d'accompagnement.

Les premiers usages d'Internet des enfants de 6 à 10 ans

Selon cette nouvelle étude*, les premières utilisations d'Internet par les enfants concernent surtout des activités en lien avec le **divertissement** (1. visionnage de vidéos, 2. applications créatives, 3. écoute de la musique), dans le but de se détendre, s'amuser et d'assouvir sa curiosité.

Les premiers pas des enfants sur Internet se font avec leurs parents mais très vite, **l'usage devient** autonome à 6 ans et 10 mois.

Près de la moitié des parents interrogés indique que l'initiation de leur enfant à Internet a eu lieu plus tôt que l'âge initialement prévu.

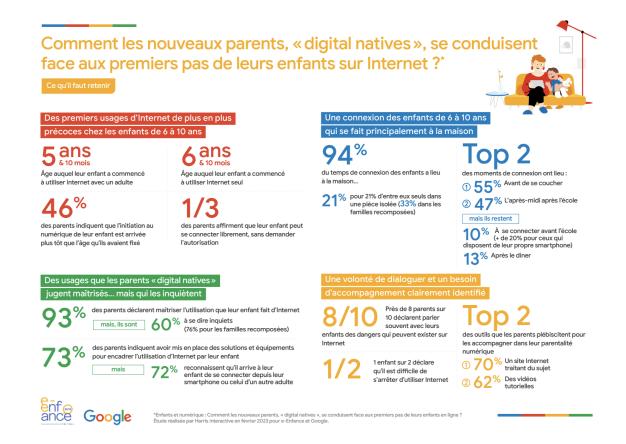
Les parents "digital natives" en plein paradoxe face à l'usage d'Internet par leur enfant

La grande majorité (93%) des parents interrogés pensent maîtriser l'usage d'Internet par leur enfant mais 60% des parents demeurent inquiets des dangers éventuels (76% pour les familles recomposées). Même s'ils ont grandi avec le numérique, cette nouvelle génération de parents n'en est pas moins elle aussi confrontée aux enjeux de la découverte d'Internet par ses enfants.

En effet, l'étude révèle que 46% des enfants de 6-10 ans sont déjà équipés d'un smartphone selon les parents interrogés. Ils sont aussi 1/3 à reconnaître que leurs enfants peuvent se connecter sans avoir à en demander l'autorisation.

Cette connexion des jeunes enfants s'effectue pour 94% d'entre eux à la maison mais pour 21% dans une pièce isolée (33% dans les familles recomposées). Et si les enfants se connectent en majorité l'après-midi après l'école (47%) et le soir avant se coucher (55%), l'étude révèle aussi qu'ils

sont 10% à se connecter le matin avant d'aller à l'école, et 13% après le dîner. Ces deux derniers chiffres dépassent les 20% quand les enfants disposent de leur propre smartphone.



Une demande d'accompagnement très forte des parents

Face à ce constat, les parents "digital natives", maîtrisant eux-mêmes les outils du numérique, sont en recherche de solutions, pour accompagner leur enfant : près de 8 sur 10 indiquent souvent parler avec leur enfant des dangers qui peuvent exister sur Internet.

Si les 3/4 des parents interrogés déclarent avoir mis en place des outils permettant d'encadrer l'utilisation d'Internet par leur enfant comme des dispositifs de contrôle parental, 72% des enfants se connectent depuis le smartphone d'un de leur parent.

Pour les accompagner dans leur parentalité numérique, les parents déclarent avant tout être intéressés par les supports numériques traitant du sujet (70% pour un site Internet, 62% pour des vidéos tutorielles) afin de mettre le numérique au service de cet accompagnement. Ils sont aussi plus de 60% à être en faveur de l'organisation de formation dans l'établissement scolaire de leur enfant.

Selon Justine Atlan, Directrice de l'Association e-Enfance, opérateur du 3018, numéro national contre les violences numériques. "Cette étude doit résonner auprès des parents comme une alerte sur la nécessité d'être plus vigilant. Il est très inquiétant de laisser un jeune enfant seul sur Internet. L'installation d'un contrôle parental est d'autant plus indispensable. Mais informer son enfant des dangers d'Internet et dialoguer régulièrement avec lui reste la meilleure façon de le protéger."

Selon Hélène Marlaud, Responsable des programmes de sécurité numérique chez Google France: "La technologie doit s'adapter aux besoins des enfants et de leurs parents. En tant qu'acteur technologique, nous devons développer des outils, comme Family Link ou YouTube Kids, qui sont

adaptés aux enfants, faciles d'accès pour toutes les familles et sécurisés. Mais les outils seuls ne suffisent pas, il est aussi primordial d'accompagner et de sensibiliser parents et enfants aux usages numériques pour en faire des utilisateurs autonomes et avertis."

Contacts presse: Sandra Tricot - Association e-Enfance/3018 - stricot@kbzcorporate.com / 06 65 85 85 65 et Mathilde Méchin -Google France-mmechin@google.com / 06 07 86 35 79

A propos de l'Association e-Enfance et du 3018 - Violences numériques

Reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance/3018 est la référence pour la protection de l'enfance sur Internet depuis 2005. Acteur de prévention, l'Association e-Enfance/3018 sensibilise aux dangers d'Internet près de 200 000 jeunes, parents et professionnels par an.

L'Association opère le 3018 - Violences numériques, numéro national, gratuit et confidentiel, accessible 7/7 de 9h00 à 23h00, par téléphone, Tchat et via l'application 3018. En tant que signaleur de confiance, le 3018 dispose d'une procédure de signalement prioritaire pour obtenir la suppression de contenus ou comptes préjudiciables à un mineur, en quelques heures, auprès des principales plateformes et réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram, TikTok, Twitch, Youtube, Roblox, Discord, Yubo, Myme, Onlyfans, Mindgeek....). En 2022, le 3018 a reçu 25 000 appels et fait supprimer 10 000 comptes ou contenus.

Conventionné avec le Ministère de l'Education nationale, la plateforme officielle de signalement "Pharos" (internet-signalement.gouv.fr), la Gendarmerie nationale, le ministère de la Justice et le 119-Enfance en danger, le numéro national 3018 est au cœur du dispositif de la protection de l'Enfance sur Internet et membre fondateur de cybermalveillance.gouv.fr. Le 3018 est la helpline française du programme européen Safer Internet.

A propos de Google / Family Link

Les enjeux autour de la protection des enfants en ligne figurent parmi les priorités chez Google et YouTube, avec une approche non seulement technologique, mais aussi de collaboration étroite avec les associations de protection de l'enfance. D'un point de vue technologique, les ingénieurs de Google et YouTube ont développé et continuent de développer des outils et des fonctionnalités de contrôle parental, en particulier Family Link et YouTube Kids. Google a signé en 2019 le protocole d'engagements pour protéger les mineurs contre l'exposition aux contenus pornographiques en ligne, puis en 2021 celui pour promouvoir une utilisation raisonnée et raisonnable des écrans chez les mineurs. Conformément à nos engagements, nous avons mené plusieurs campagnes pour faire davantage connaître et utiliser notre outil de contrôle parental en France. Nous travaillons étroitement avec les associations comme E-Enfance, mais aussi avec le COFRADE dont nous soutenons les Etats Généraux des Droits de l'Enfant depuis plusieurs années. Notre branche philanthropique, Google.org, a soutenu financièrement le développement de plusieurs programmes de sensibilisation aux risques liés au numérique et aux bonnes pratiques, à destination des différentes tranches d'âge et des parents comme Les Super Héros du Net.

*Étude réalisée par Toluna - Harris Interactive pour l'Association e-Enfance/3018, avec le soutien de Google. Enquête quantitative réalisée en ligne du 6 au 14 février 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 616 parents d'enfants âgés de 6 à 10 ans et d'un échantillon représentatif de 432 enfants âgés de 6 à 10 ans. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e). Dans le cadre de ce dispositif, une étude qualitative a été menée en parallèle de l'enquête quantitative auprès de deux cibles : Deux groupes de discussion en visio auprès de parents d'enfants de 7 à 9 ans : 1 groupe CE1/CE2 et 1 groupe CM1/CM2. Deux groupes de discussion en salle auprès d'enfants de 7 à 9 ans : 1 groupe CE1/CE2 et 1 groupe CM1/CM2